



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 13 août 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 13 août à 19 h 30 à la salle Maurice Ravary du Centre sportif Soulanges situé au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil, Pierre Régimbald, François Perreault, Normand Vincent et Roger Bourbonnais formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Les conseillers François Lalonde et Pascal Pilon sont absents.

Sont également présents Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier et Me Julie Paradis, adjointe au directeur général, responsable du greffe et des communications.

2018-08-517

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 13 août 2018.

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent, appuyé par le conseiller Roger Bourbonnais
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 août 2018 tel que rédigé, soit :

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

3. **GREFFE**

- 3.1 Adoption du procès-verbal du 9 juillet 2018
- 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juillet 2018
- 3.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 août 2018
- 3.4 Dépôt de la correspondance
- 3.5 Dépôt du certificat relatif à la tenue de registre pour le règlement d'emprunt 163-2018

4. **RESSOURCES HUMAINES**

- 4.1 Ratification du mouvement de personnel – juillet 2018
- 4.2 Démission – Technicienne en prévention incendie
- 4.3 Démission – Manœuvre
- 4.4 Démission – Occasionnelle à la bibliothèque
- 4.5 Attribution de poste – Manoeuvre
- 4.6 Embauche – Pompier
- 4.7 Ratification – Entente employé 32-0015

5. **FINANCES**

- 5.1 Approbation des listes des déboursés et des transferts budgétaires – Juillet 2018
- 5.2 Approbation du compte de dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier – Juillet 2018
- 5.3 Ratification bons de commande – Dunton Rainville, avocats



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

6. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

6.1 Octroi de contrat – Les services conseil Ghyslain Robert

7. SERVICES URBAINS

7.1 Approbation de l'ordre de changement numéro 13 – Wood Environnement & infrastructure Solutions – Traitement de l'eau potable et des eaux usées

7.2 Approbation du comité de sélection – Appel d'intérêts relatif aux lots 3 766 309, 3 765 098 et 5 462 048

7.3 Achat des lots 3 766 309, 3 765 098 et demi-indivise 5 462 048

7.4 Appui au Club de Golf Saint-Polycarpe concernant sa demande de modification de la signalisation routière au Ministère des Transports du Québec

8. URBANISME ET AMÉNAGEMENT

8.1 Renouvellement de mandat des membres du comité consultatif d'urbanisme

9. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

9.3 Approbation du bon de commande CSS-000256 – Les Services EXP inc.

10. RÉGLEMENTS

10.3 Adoption – Règlement 164-2018 concernant la sécurité, la paix et l'ordre (RMH 460)

10.2 Avis de motion – Règlement 113-2012-07 concernant le règlement de zonage

11. PAROLE AUX CONSEILLERS

12. PAROLE AU MAIRE

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-518

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUILLET 2018

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018 est déposé lors de la présente séance.

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-08-519

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 JUILLET 2018

Considérant l'article 201 du *Code municipal*;

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
appuyé par le conseiller Normand Vincent
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juillet 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



2018-08-520

N° de résolution
ou annulation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 AOÛT 2018

Considérant l'article 201 du *Code municipal*;

Il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 août 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	EXPÉDITEUR	OBJET	SIGNATAIRE
24 juillet 2018	Municipalité de Saint- Zotique	Accusé-réception – résolution Réception d'une lettre du Mamot – Transport adapté	Jean-François Messier, directeur général et secrétaire- trésorier
23 juillet 2018	Municipalité de Pointe- des-Cascades	Accusé-réception – résolution demandant de l'aide financière (Q2-R22)	Serge R. Raymond, Directeur général intérimaire
20 juillet 2018	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	Aide financière – Programme d'aide à la voirie locale	André Fortin
18 juillet 2018	Municipalité des Cèdres	Accusé-réception – résolution demandant de l'aide financière (Q2-R22)	Jimmy Poulin, Secrétaire- trésorier
13 juillet 2018	Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur	Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV (Parc Encan)	Normand Fauchon, directeur
13 juillet 2018	Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur	Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV (Centre Sportif Soulanges)	Normand Fauchon, directeur
12 juillet 2018	Municipalité de Sainte- Justine-de-Newton	Accusé-réception – résolution demandant de l'aide financière (Q2-R22)	Denis Perrier, directeur général et secrétaire- trésorier

DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF À LA TENUE DE REGISTRE POUR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 163-2018

Tel que requis par l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le directeur général dépose séance tenante le certificat relatif à la tenue de registre pour le Règlement d'emprunt 163-2018.



N° de résolution
ou annotation

2018-08-521

2018-08-522

2018-08-523

2018-08-524



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Ce certificat atteste que le nombre de signatures apposées au registre est de 31 et déclare que le règlement numéro 163-2018 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

RATIFICATION DU MOUVEMENT DE PERSONNEL – JUILLET 2018

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de ratifier le mouvement du personnel pour le mois de juillet 2018;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

DE RATIFIER le mouvement de personnel énuméré dans le rapport du mois de juillet 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉMISSION – TECHNICIENNE EN PRÉVENTION INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE l'employée 22-0062 a remis le 10 juillet dernier sa démission à titre de technicienne en prévention incendie pour la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la démission de l'employée 22-0062 à titre de technicienne en prévention incendie pour la Municipalité de Saint-Polycarpe, effective à compter du 27 juillet 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉMISSION – MANOEUVRE

CONSIDÉRANT QUE l'employée 32-0015 a remis le 27 juillet dernier sa démission de salarié régulier à temps complet du poste de manœuvre pour la Municipalité de Saint-Polycarpe;

CONSIDÉRANT QUE l'employé 32-0015 voudrait maintenir un statut de salarié occasionnel;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la démission de l'employée 32-0015 de salarié régulier à temps complet du poste de manœuvre à compter du 30 juillet 2018 et de maintenir un statut de salarié occasionnel pour la Municipalité de Saint-Polycarpe

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉMISSION – OCCASIONNEL À LA BIBLIOTHÈQUE

CONSIDÉRANT QUE l'employée 70-0015 a remis le 3 août dernier sa démission de salarié occasionnel du poste de préposée bibliothèque pour la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
appuyé par le conseiller Normand Vincent
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la démission de l'employée 70-0015 de salariée occasionnelle du poste de préposée bibliothèque à compter du 22 août.



N° de résolution
2018-08-525

2018-08-526

2018-08-527



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ATTIBUTION DE POSTE - MANOEUVRE

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures effectué pour le poste de manœuvre au sein du Service urbain;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection d'attribuer le poste à l'employé 71-0080, déjà employé au sein de la Municipalité à titre de préposé de glace;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

D'ATTRIBUER le poste de manœuvre au sein du Service urbain à l'employé 71-0080;

DE FIXER le salaire de cet employé à la classe 3, échelon 4, de la convention collective applicable aux employés de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

EMBAUCHE – POMPIER RECRUE

CONSIDÉRANT que le service de sécurité incendie est à la recherche de candidats afin de combler ses postes vacants au sein de sa brigade;

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures effectués pour le poste de pompier au sein de la direction du Service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que le nombre d'embauche minimum à atteindre afin que la brigade soit complète et efficace comme stipulé dans la résolution 2018-02-397;

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
appuyé par le conseiller Roger Bourbonnais
ET RÉSOLU

D'EMBAUCHER monsieur Julien Dagenais au poste de pompier recrue pour une période probatoire d'un an conditionnellement à la réussite de l'examen médical;

DE FIXER le salaire de monsieur Julien Dagenais à un taux horaire de 20.40 \$ tel qu'approuver à la résolution 2018-01-361;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RATIFICATION – ENTENTE EMPLOYÉ 32-0015

CONSIDÉRANT QUE l'employée 32-0015 a remis le 27 juillet dernier sa démission de salarié régulier à temps complet du poste de manœuvre pour la Municipalité de Saint-Polycarpe;

CONSIDÉRANT QUE l'employé 32-0015 est maintenant un employé occasionnel au service des loisirs, sports, culture et vie communautaire;

CONSIDÉRANT QUE l'employé 32-0015 quittera son emploi à la fin septembre 2018;

il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU



N° de résolution
ou annotation

2018-08-528



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

D'ACCEPTER l'entente intervenue entre la municipalité de Saint-Polycarpe et l'employé 32-0015;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'entente et tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

APPROBATION DES LISTES DES DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES - JUILLET 2018

CONSIDÉRANT la liste des comptes payés et à payer no. 2018-08 et la liste des transferts budgétaires du mois de juillet 2018 déposées lors de la présente séance;

il proposé par le conseiller Normand Vincent;
appuyé par le conseiller Roger Bourbonnais
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la liste des comptes payés et à payer no. 2018-08 et la liste des transferts budgétaires du mois de juillet 2018;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer les paiements des comptes inscrits à la liste no. 2018-08 totalisant un montant de 293 886.96 \$, soit :

Chèques émis par la municipalité	145 241.40 \$
Chèque émis par le Centre Sportif Soulanges	12 931.56 \$
Paiements électroniques par Accès D Affaires de Desjardins	66 996.87 \$
Salaires nets	68 717.13 \$
TOTAL	293 886.96 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-529

APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER – JUILLET 2018

CONSIDÉRANT le compte de dépenses d'Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier, totalisant 243,68 \$ pour le mois de juillet 2018 déposé lors de la présente séance;

il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

D'APPROUVER le compte de dépenses du mois de juillet 2018 du directeur général et secrétaire-trésorier;

D'AUTORISER le paiement de 243,68 \$ au directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire 02-130-00-310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-530

RATIFICATION BONS DE COMMANDE – DUNTON RAINVILLE AVOCATS

CONSIDÉRANT les services d'honoraires professionnels de Dunton Rainville avocats dans le dossier de vente des lots 3 766 309, 3 765 098 et 5 462 048;

CONSIDÉRANT les coûts associés dans ce dossier s'élèvent à un total de 15 694,09 \$ taxes incluses;

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
appuyé par le conseiller Roger Bourbonnais



N° de résolution
ou annotation

2018-07-531

2018-08-532

2018-08-533



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

ET RÉSOLU

DE RATIFIER les bons de commande engagés par la Municipalité ADM-000056 et ADM-000219;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à Dunton Rainville avocats un montant de 15 694,09 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-610-00-411.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OCTROI DE CONTRAT – LES SERVICES CONSEIL GHYSLAIN ROBERT

CONSIDÉRANT le bon de commande numéro SSI-000190 relatif à l'entreprise Les services conseil Ghyslain Robert comme chargé de projet pour la préparation de l'appel d'offres et suivi de dossier pour l'achat d'une nouvelle autopompe au montant total de 4 943.93 \$ taxes incluses;

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
appuyé par le conseiller Roger Bourbonnais
ET RÉSOLU

DE-MANDATER l'entreprise Les services conseil Ghyslain Robert comme chargé de projet pour la préparation de l'appel d'offres et suivi de dossier pour l'achat d'une nouvelle autopompe.

D'APPROUVER le bon de commande numéro SSI-000190;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Les services conseil Ghyslain Robert un montant maximal de 4 943.93 \$, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt 163-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

APPROBATION DE L'ORDRE DE CHANGEMENT NUMÉRO 13 – WOOD ENVIRONNEMENT INFRASTRUCTURE SOLUTIONS – TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE ET DES EAUX USÉES

CONSIDÉRANT qu'il y a eu intervention sur la pompe 1 le 22 mai dernier dans le cadre de l'opération des installations de traitement de l'eau potable et des eaux usées;

CONSIDÉRANT que l'exécution de cette intervention a été approuvée par le directeur général et secrétaire-trésorier;

il est proposé par le conseiller François Perreault,
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald
ET RÉSOLU

D'APPROUVER l'ordre de changement numéro 13 de Wood Environnement & Infrastructure Solutions pour un montant total de 546,37 \$, incluant les taxes applicables;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'ordre de changement numéro 13 ainsi qu'à payer l'entreprise Wood Environnement & Infrastructure Solutions un montant de 546,37 \$, taxes incluses, à même les postes budgétaires 02-412-00-411, 02-414-00-411 et 02-415-00-411.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

APPROBATION ET COMITÉ DE SÉLECTION – APPEL D'INTÉRÊTS RELATIF AUX LOTS 3 766 609 ET 3 765 098



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT la résolution 2018-03-412 par laquelle la Municipalité a adopté les critères d'évaluation de l'appel d'intérêts qui sera lancé afin de vendre les lots 3 766 309 et 3 765 098;

CONSIDÉRANT que des modifications ont été apportées aux critères d'évaluation ainsi qu'au comité de sélection;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais;
appuyé par le conseiller Normand Vincent
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la version finale de l'appel d'intérêts visant à vendre les lots 3 766 309 et 3 765 098;

DE NOMMER madame Gabrielle Aubin, commissaire industriel pour DEV Vaudreuil-Soulanges, à titre de membre du comité de sélection en remplacement de Monsieur Thierry Pépin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-534

ACHAT DES LOTS 3 766 309, 3 765 098 ET DEMI-INDIVISE 5 462 048

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe désire acheter les lots 3 765 098 et 3 766 309 du Cadastre du Québec appartenant à la société "8091188 Canada Inc." et désire également acheter la moitié-indivise du lot 5 462 048 du Cadastre du Québec appartenant à la société "Produits Béton Soulanges inc.";

ATTENDU QU'un contrat de vente a été préparé par le Notaire Me François Leroux pour l'achat desdits immeubles;

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe accepte de procéder à l'achat des lots 3 765 098 et 3 766 309 du Cadastre du Québec et de la moitié-indivise du lot 5 462 048 du Cadastre du Québec;

D'AUTORISER Jean-Yves Poirier, maire et Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Polycarpe le contrat de vente desdits immeubles de même que tous les documents nécessaires et utiles pour donner plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-08-535

APPUI AU CLUB DE GOLF DE SAINT-POLYCARPE

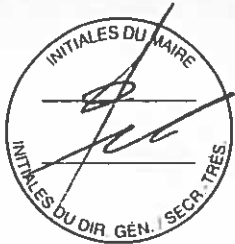
CONSIDÉRANT qu'à la demande de Monsieur Daniel Pilon, propriétaire du Club de Golf de Saint-Polycarpe, situé au 855, chemin Sainte-Catherine, Saint-Polycarpe, celui-ci désire obtenir l'appui du conseil de la Municipalité afin de faire modifier les marques sur la chaussée pour y apposer des lignes doubles devant le Club de Golf, sur le chemin Sainte-Catherine ;

CONSIDÉRANT que ces modifications sont régies par le Ministère des Transports du Québec et nécessite l'appui du conseil de la Municipalité;

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
appuyé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'ACCORDER l'appui à Monsieur Daniel Pilon dans ses démarches de demande de modifications des marques sur la chaussée pour y apposer des lignes doubles devant le Club de Golf de Saint-Polycarpe;

D'AUTORISER Jean-Yves Poirier, maire et Éric Lachapelle, directeur général



N° de résolution
ou annotation

2018-08-536



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Polycarpe tous les documents nécessaires et utiles pour donner plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RENOUVELLEMENT DE MANDAT DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

DE RENOUELER le mandat de Pierre Régimbald, conseiller municipal, comme membre du Comité consultatif d'urbanisme pour une durée de deux ans, soit jusqu'en janvier 2020, conformément à l'article 8 du Règlement 124-2012 sur le Comité Consultatif d'urbanisme;

DE RENOUELER le mandat de François Ringuette comme membre citoyen du Comité consultatif d'urbanisme pour une durée de deux ans, soit jusqu'en janvier 2020, conformément à l'article 8 du Règlement 124-2012 sur le Comité consultatif d'urbanisme.

DE RENOUELER le mandat de Pierre Dagenais comme membre citoyen du Comité consultatif d'urbanisme pour une durée de deux ans, soit jusqu'en janvier 2020, conformément à l'article 8 du Règlement 124-2012 sur le Comité consultatif d'urbanisme.

DE RENOUELER le mandat de Réjean Pilon comme membre citoyen du Comité consultatif d'urbanisme pour une durée de deux ans, soit jusqu'en janvier 2020, conformément à l'article 8 du Règlement 124-2012 sur le Comité consultatif d'urbanisme.

DE RENOUELER le mandat de Pascal Pilon, conseiller municipal, comme membre du Comité consultatif d'urbanisme pour une durée de deux ans, soit jusqu'en janvier 2020, conformément à l'article 8 du Règlement 124-2012 sur le Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-08-537

APPROBATION DU BON DE COMMANDE CSS-000256 – LES SERVICES EXP INC.

CONSIDÉRANT le bon de commande numéro CSS-000256 relatif à l'entreprise Les Services EXP inc. pour la mise en place d'un système de refroidisseur temporaire (location) au montant total de 22 995.00, taxes incluses;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais;
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald
ET RÉSOLU

D'APPROUVER le bon de commande numéro CSS-000256;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à Les Services EXP inc. un montant de 22 095.00 \$, taxes incluses, à même les postes budgétaires 02-702-93-526.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-08-538

ADOPTION – RÈGLEMENT 164-2018 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE (RMH 460)

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du Règlement 164-2018 a été donné lors de la séance ordinaire du 9 juillet 2018 et que le projet de règlement a été déposé lors de cette même séance;



N° de résolution
ou annotation

2018-08-539



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au moins 72 heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QU'une copie du règlement était à la disposition du public dès le début de la présente séance;

il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
appuyé par le conseiller Normand Vincent
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le règlement 164-2018 concernant la sécurité, la paix et l'ordre (RMH-460)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 113-2012-07 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 113-2012

Un avis de motion est donné par le conseiller Normand Vincent à l'effet que le *Règlement 113-2012-07* sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, le maire présente le projet de règlement 113-2012-07 en indiquant qu'il vise à modifier l'article 20.10 du *Règlement de zonage* de la Municipalité autorisant des tours de télécommunication à l'intérieur des lanières patrimoniales à certaines conditions;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit adopter le premier projet de règlement 113-2012-07 en application de l'article 124 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique portant sur le premier projet de règlement 113-2012-07 en application de l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

il est proposé par le conseiller François Perreault,
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le premier projet de règlement 113-2012-07 modifiant le règlement de zonage numéro 113-2012 afin d'autoriser des tours de communication à l'intérieur des lanières patrimoniales à certaines conditions;

DE FIXER la date de l'assemblée publique portant sur le premier projet de règlement 113-2012-07 au lundi 10 septembre 2018 à 19 heures à la salle Maurice Ravary du Centre sportif Soulanges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PAROLE AUX CONSEILLERS

- Le conseiller Roger Bourbonnais apporte des précisions concernant la tour de communication

PAROLE AU MAIRE

- Déraillement du train
- Problématique avec l'aréna
- Travaux de la rue Legault

PÉRIODE DE QUESTIONS



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

- La rue Élie-Auclair
- Qui va payer pour la présence des pompiers suite au déraillement
- La provenance de l'eau potable
- Les tests effectués avec l'eau de la rivière
- Projets pour le terrain Brunet
- La tour de communication
- L'interdiction de vente de cannabis
- Le 3^{ème} camion d'incendie
- L'âge du camion d'incendie
- Réparation du ponceau
- Coûts de l'installation temporaire à l'aréna
- Participation des villes avoisinantes pour régler le problème
- Questions techniques sur l'aréna
- Présence du CPA à la réunion des maires pour l'aréna

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 20.h 53 l'ordre du jour étant épuisé,


Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 13 août 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier

Le maire



Éric Lachapelle



Jean-Yves Poirier

Je, Jean-Yves Poirier, atteste que
la signature du présent procès-
verbal équivaut à la signature par
moi de toutes les résolutions qu'il
contient au sens de l'article 142(2)
du *Code municipal*

